

# L'eurodéputée LFI Rima Hassan placée en garde à vue pour apologie du terrorisme

L'élue est entendue à Paris dans le cadre d'une enquête liée à un message publié fin mars sur le réseau social X, depuis supprimé.

lire plus tard 1414 commentaires



Publié le 02/04/2026 13:55 Mis à jour le 02/04/2026 16:06  
Temps de lecture : 2min



Rima Hassan à l'aéroport de Paris-Orly, le 7 octobre 2025. (XOSE BOUZAS / AFP)

L'eurodéputée Rima Hassan a été placée en garde à vue, jeudi 2 avril à Paris, pour "apologie du terrorisme", a appris France Télévisions de source interne à son parti, La France insoumise, et de source proche du dossier, confirmant une information du *Parisien*.

Convoquée dans le cadre d'une enquête du pôle national de lutte contre la haine en ligne, elle s'était présentée d'elle-même au siège de la direction régionale de la police judiciaire.

Lors de cette garde à vue, une petite quantité de drogue de synthèse a été découverte dans le sac de l'eurodéputée, rapporte par ailleurs à franceinfo une source proche du dossier. Selon cette même source, Rima Hassan a expliqué aux enquêteurs avoir acheté du CBD à Bruxelles, et que la drogue lui avait été donnée à son insu. Sa garde à vue a été étendue aux faits de "transport", "détention", "usage de stupéfiants" et "refus de se soumettre aux relevés signalétiques".

## Une plainte de l'Observatoire juif européen

Le 26 mars, sur le réseau X, Rima Hassan avait posté un message évoquant Kozo Okamoto, membre de l'Armée rouge japonaise, impliqué dans un attentat meurtrier en Israël en 1972. Ce message a depuis été supprimé. L'Observatoire juif européen confirme à France Télévisions avoir déposé plainte contre Rima Hassan au sujet de ce message le jour même de sa publication.

Ce n'est pas la première fois que la parlementaire et militante pro palestinienne est visée par une procédure pour "apologie du terrorisme" : elle est ciblée depuis fin 2023 par une enquête judiciaire pour apologie du terrorisme, après avoir tenu des propos considérés comme une marque de soutien au Hamas dans la foulée de l'attaque du 7-October.

Sur le réseau social X, Jean-Luc Mélenchon a vivement réagi à la garde à vue de Rima Hassan, dénonçant une "police politique" et s'indignant d'une procédure liée, selon lui, à "un retweet". Il juge qu'"il n'y a donc plus d'immunité parlementaire en France" et juge la situation "insupportable", estimant que certaines dispositions contestées "s'appliquent déjà" sans avoir été adoptées.

1414 commentaires partager



## Les mots-clés associés à cet article

- La France insoumise
- Politique
- Justice
- Société



## Contenus sponsorisés

Découvrez l'application France Info  
Toute factu en direct et en continu, où et quand vous voulez.  
• Sauvegardez vos articles à lire plus tard  
• Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse  
Télécharger l'application

toute l'actu dès 7h30  
Votre adresse e-mail  
s'inscrire  
France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters.  
Pour exercer vos droits, contactez-nous.  
Notre politique de confidentialité  
le live  
direct tv  
direct radio  
Retrouvez aussi  
La météo  
Les jeux  
Politique de confidentialité  
CGU et mentions légales  
Gérer mes traceurs  
Plan du site  
Plan du site recherche  
Qui sommes-nous ?  
Nous contacter  
Accessibilité (partiellement conforme)  
Charte déontologique  
Charte du Live  
Assistant vocal  
Devenir annonceur  
Recrutement